

## Rapport du comité d'assurance de la qualité

### Mandat du comité

Le comité d'assurance de la qualité (AQ) conseille, dirige et évalue la programmation de l'ADNB pour soutenir et assurer que les diététistes s'engagent dans un développement professionnel continu tout au long de leur carrière.

**Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 5**

### Points d'action complétés

- L'audit 2025-2026 s'est achevé en mai 2026.
- La politique 8.1.1 du programme de maintien des compétences a été mis à jour.
- Le manuel et les outils Alinity/PPC ont été mis à jour.
- Un nouveau membre a été recruté au sein du comité.
- 

### Points d'action en cours ou en attente

- Audit 2026-2027 (mai 2027)
- Obtenir l'autorisation pour le module « Audit » dans Alinity.
- Recrutement de nouveaux membres pour le comité

**Soumis par :** Lucie Bijeau-Boudreau, présidente du Comité de l'assurance qualité

---

## Rapport du comité de vérification des titres

### Mandat du comité

Le comité de vérification des titres développe et garde à jour les politiques et les procédures, évalue les programmes pour l'évaluation des compétences de toutes les candidates à l'ADNB et conseille la registraire et le conseil d'administration sur ces questions

**Nombre de réunions par vidéoconférence : 8**

### Points d'action complétés

- Révision de la politique 6.2.6 (Adhésion temporaire après les résultats d'examen) est terminée.
- Un projet d'orientation destiné aux nouveaux membres a été élaboré. Le registraire peut désormais l'adapter selon les besoins lors de l'intégration de nouveaux membres au sein des comités.
- Révision des rapports mensuels soumis par les membres temporaires soumis à des restrictions.

### Points d'action en cours ou en attente

- Politique 6.1.5 (Mise à jour pour les candidats n'ayant pas exercé leur profession depuis plus de trois ans).
- Révision de la politique 2.2.3 (Mandat – Comité d'inscription).
- Révision de la politique 6.1.1 (Critères d'adhésion – Candidats formés au Canada).

- Révision de la politique 6.2.6 (Adhésion temporaire après les résultats d'examen) afin de clarifier certains points.

### **Évaluation globale**

Le comité progresse régulièrement dans la révision des politiques et des procédures ; toutefois, l'absence de Nicole a quelque peu ralenti le processus, car elle apporte des connaissances et une expérience précieuse dont le comité ne dispose pas pleinement. Nous avons également constaté que, lors de la mise en œuvre des politiques révisées, certains aspects gagneraient à être clarifiés davantage ou définis avec plus de précision, ce qui explique pourquoi nous souhaitons réexaminer certaines politiques.

**Soumis par :** Donna Mallet, présidente du comité de vérification des titres

---

## **Rapport du comité de discipline**

### **Mandat du comité**

Le comité de discipline administre les procédures disciplinaires énoncées dans la Loi et les règlements et aussi examine les plaintes d'inconduite professionnelle, d'incompétence et de secret professionnel.

**Nombre de réunions par téléconférence/zoom :** 0

### **Points d'action complétés**

- Ce comité ne s'étant pas réuni au cours de la période considérée, aucune mesure n'a été mise en œuvre.

### **Points d'action en cours ou en attente**

- Stéphanie Leduc a indiqué qu'elle était en congé de maternité et qu'il faudrait la remplacer au poste de représentante des non-professionnels. Martha MacLean a pris sa retraite de l'ADNB et un nouveau président sera nommé par le conseil d'administration.

### **Évaluation globale**

Aucune plainte n'a été reçue cette année et aucun autre examen disciplinaire n'a été requis.

**Soumis par :** Martha MacLean, présidente du comité de discipline

---

## **Rapport du comité de législation ad hoc**

### **Mandat du comité**

Le comité de législation de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick révisé la *Loi sur les diététistes* et la met à jour afin qu'elle représente le champ de pratique actuel et futur des diététistes.

**Nombre de réunions par Zoom :** 4

### **Points d'action complétés**

- Le Projet de loi – nécessite quelques modifications afin de refléter les pratiques actuelles.

- Règlements – en cours de finalisation.
- Des notes de synthèse et des analyses de rentabilité visant à étayer le projet de loi et les règlements sont en cours de rédaction. Les notes de synthèse seront utilisées lors de l'examen par les parties prenantes afin d'apporter des précisions sur les nouveaux éléments du projet de loi.
- Le plan de travail est mis à jour à chaque réunion de la commission

**Points d'action en cours ou en attente**

- Un cadre d'évaluation par les parties prenantes est en cours d'élaboration
- Une analyse des ressources, tant financières qu'en main-d'œuvre, est menée afin de déterminer si les délais actuels sont réalistes

**Évaluation globale**

Les problèmes liés aux ressources ont freiné les progrès réalisés jusqu'à présent. Une analyse précise des tâches à accomplir et des ressources nécessaires permettra de déterminer si les délais actuels sont réalistes.

**Soumis par :** Esther Archibald, présidente du comité de législation ad hoc